



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

# Lutte contre les feux de forêt (et autres risques)

## Le Plan Communal de Sauvegarde

Par ce numéro de la Tribune nous poursuivons le cycle "anti-incendie" en abordant **le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** de notre commune, plan qui doit être déclenché en cas d'incendie (ou en toutes circonstances de crise similaire). Nous l'évoquons en conclusion de notre Tribune précédente.<sup>1</sup>

### I. Rappel contextuel

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 incite les communes à se doter d'un **plan communal de sauvegarde (PCS) et d'une réserve communale formée de citoyens volontaires**<sup>2</sup>. Il permet de créer notamment un encadrement de citoyens qui se mettent à disposition en cas de crise à l'intérieur d'une réserve communale. Ainsi chaque citoyen du territoire peut désormais être au cœur d'une organisation intégrée beaucoup plus souple et adaptée aux risques majeurs actuels. Elle part du principe que les élus locaux qui connaissent bien leur terrain peuvent relayer l'Etat dont la compétence en matière de sécurité civile n'est évidemment pas remise en cause. Placée sous l'autorité du Maire, cette dernière est chargée d'apporter son concours dans les situations de crise. Le PCS permet de faire face à tous types de situations d'urgence, qu'elles soient prévisibles ou pas.. C'est aujourd'hui une boîte à outils, utilisable au quotidien sans que la Préfecture n'en supporte le commandement et son financement.

La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune. Dans ce cadre, un engagement d'une durée d'un à cinq ans peut être signé par tout habitant désirant apporter ses moyens et compétences dans ces circonstances. Il s'engage par là également à participer aux actions préventives menées dans ce cadre et vers cet objectif.

### II. Le Plan Communal de Sauvegarde du Rayol-Canadel.

Avec l'aide d'un cabinet spécialisé la commune a réalisé ce plan de sauvegarde en 2017 et est en cours de révision pour finalisation avant fin 2022. Il fait intervenir en cas de survenance d'un risque – pas nécessairement incendie, bien que ce risque soit le plus fort au Rayol - les élus, les agents municipaux, des entreprises, des bénévoles.

Il décrit les actions prioritaires à mener en cas de risque pour :

<sup>1</sup> Tribune 78 Lutte préventive contre les feux de forêt - Le kit d'urgence

<sup>2</sup> La réserve communale de sécurité civile fait également l'objet des articles L. 1424-8-1 à L. 1424-8-8 du Code général des collectivités territoriales ainsi que des articles L. 3142-108 à L. 3142-111 du Code du travail. La circulaire du Ministère de l'Intérieur du 12 août 2005 en précise les modalités de mise en œuvre.

- organiser la protection et le soutien de la population
- assurer l'alerte
- informer

Ce plan s'appuie sur plusieurs organes tous prévus par la loi :

- Un document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : le DICRIM
- Un dispositif opérationnel
- La réserve communale de sécurité civile qui s'insère dans le dispositif opérationnel

### 1. Le DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Ce document recense les risques majeurs propres au Rayol-Canadel-Pramousquier<sup>3</sup>. Ils sont au nombre de cinq :

- **Incendie** : la commune située au cœur du massif des Maures, a déjà connu 55 feux de forêt depuis 1973. C'est le risque le plus élevé.
- **Mouvement de terrain** : du fait de la nature des sols et de la topographie des mouvements de terrain (éboulements ou glissements de terrain) peuvent se manifester lors d'épisodes pluvieux intenses. Le phénomène de retrait-gonflement des argiles est également présent. On le sait ce risque est omniprésent au Rayol (Tessonnière bas 2014, Départementale 559 2013, avenue des îles d'or 2018).
- **Submersion marine** : ce risque correspond à une inondation temporaire ou de tsunami<sup>4</sup> de la zone côtière par la mer avec des conséquences : endommagement des infrastructures, transport de matériaux devenant dangereux pour l'Homme, coupure de routes en bord de mer...
- **Inondation** : la commune peut être touchée par des inondations de type crue torrentielle, c'est-à-dire une montée brusque des eaux, un débit important et un charriage de matériaux. Le ruisseau de Pramousquier ou le ravin de Montanard<sup>5</sup> peuvent être concernés. Ce risque est moins intense
- **Séisme** : nous sommes situés sur une zone de sismicité faible, d'après le zonage réglementaire en vigueur depuis. Cette sismicité est directement liée à la chaîne alpine qui est toujours active. Un séisme a été enregistré sur la commune en 2001 dont l'épicentre était situé à Nice.

Ces risques sont identifiés par une carte individualisée. Le document expose sans fioriture les actions de prévention de protection et de sauvegarde

#### Le signal d'alerte

Un signal d'alerte déclenche la mise en œuvre du plan. Ce signal – national – est composé de 3 signaux sonores modulés d'une minute 41secondes, chacun espacé d'un silence de cinq secondes. Dans le cas du Rayol la commune prévoit de recenser les habitants qui souhaiteraient recevoir une alerte sur leur téléphone (voir questionnaire ci-dessous)

---

<sup>3</sup> On peut le consulter en cliquant sur le lien suivant [DICRIM\\_Rayol.pdf \(rayol-canadel.fr\)](http://rayol-canadel.fr/DICRIM_Rayol.pdf)

<sup>4</sup> risque prédit dans les 30 ans par la Préfecture

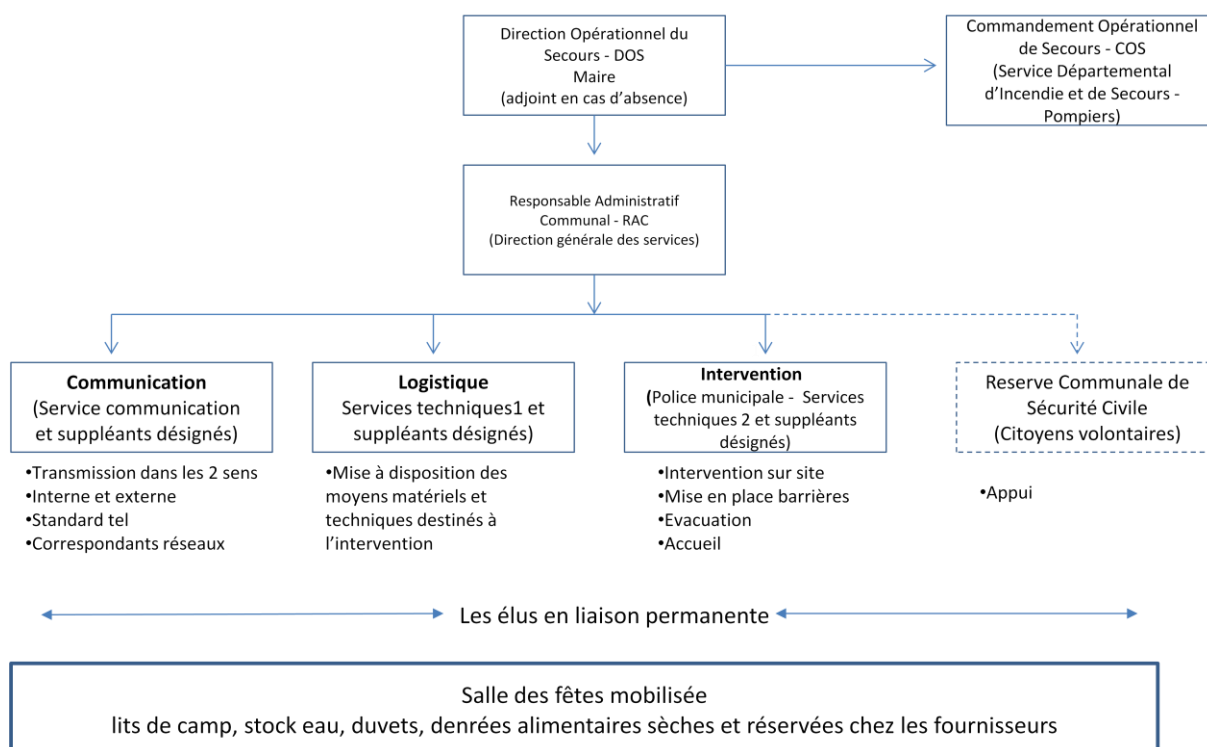
<sup>5</sup> Un des vallons du Canadel situé à l'ouest des HLM

## Zoom sur le risque incendie - Conduite à tenir

Avant	Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'informer sur son exposition au risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Laisser un libre accès au bâtiment</li> <li>Couper gaz et électricité</li> <li>Se confiner</li> <li>Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (ils sont pris en charge)</li> <li>Ne téléphoner qu'en cas d'urgence Ecouter la radio – 104.2 MHz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aérer le bâtiment</li> <li>Prendre des photos des dégâts</li> <li>Apportez votre aide</li> </ul>

## 2. Le dispositif opérationnel

Ce dispositif de niveau communal, sous l'autorité du Maire, est individualisé en fonction du profil propre à la commune, on peut le schématiser de la manière suivante :



## 3. La réserve Communale de Sécurité Civile

La réserve communale de sécurité civile est organisée par la mairie qui le souhaite. Elle permet d'aider les agents municipaux dans les situations de risque avéré comme une inondation, un incendie de forêt. Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes. Elle se compose de citoyens volontaires – une dizaine au Rayol pour l'instant - dont les missions peuvent couvrir des domaines comme l'information de la population sur les risques et participation à l'alerte ou à l'évacuation d'un quartier, l'accueil des sinistrés dans un centre, le suivi des personnes vulnérables, la surveillance de massifs forestiers, l'aide au nettoyage et à la remise en état des habitations Soutien aux sinistrés dans leurs démarches administratives, collecte et distribution de dons au profit des sinistrés, ...

Afin de mobiliser la population, la mairie du Rayol a élaboré un questionnaire de recensement des bonnes volontés. Un exemplaire de ce questionnaire est inséré ci-dessous. N'hésitez pas à le remplir et le retourner à la mairie.

## QUESTIONNAIRE : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune a besoin de VOUS face aux risques qui NOUS concernent !

Durée estimée du questionnaire : 5 à 10 minutes

Pour commencer, merci de renseigner votre identité !

◇ NOM : \_\_\_\_\_

◇ Prénom : \_\_\_\_\_

◇ Adresse : \_\_\_\_\_

◇ Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

◇ Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Autres personnes dans le logement :

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Numéro</b>
1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____

En cochant «oui», vous autorisez la commune du Rayol-Canadel à utiliser ces données dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

## PROJET DE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

L'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile est d'aider la commune et les secouristes en cas :

- De catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendie...)
- Autres événements importants

Elle est composée de bénévoles qui sont des citoyens de tout âge et de tout métier !

Vous pouvez y participer !

Le réserviste communal de sécurité civile n'a pas à se rendre disponible à tout moment, seulement en cas de force majeure !

En cas d'événement, le Maire met en place son organisation interne pour ensuite définir les rôles et missions qu'il souhaite attribuer aux bénévoles de la réserve.

Est-ce que je souhaite participer à la réserve communale ?

Oui     Non

En cochant "oui", j'accepte d'être contacté par la Mairie du Rayol-Canadel afin d'intégrer la réserve communale de sécurité civile.

Oui     Non

### MOYENS HUMAINS QUI PEUVENT AIDER

Un(e) infirmière(re), sapeur-pompier, ou même tout simplement une formation aux premiers secours sont autant de compétences utiles en cas de crise.

Mes compétences (médicales, linguistiques, connaissance du terrain, artisan...)

◆ \_\_\_\_\_  
◆ \_\_\_\_\_  
◆ \_\_\_\_\_

### MOYENS DE TRANSPORT QUI PEUVENT AIDER

Un tracteur, un véhicule 4x4, une remorque...représentent des ressources précieuses pour évacuer des personnes dans le besoin. Si vous êtes prêts à les mettre à disposition de la Mairie en cas d'urgence, dites-le nous !

Type de véhicule ou engins qui pourraient participer à l'opération

◆ \_\_\_\_\_

Capacité de transport (hommes ou matériels)

◆ \_\_\_\_\_

Lieu de garage (adresse)

◆ \_\_\_\_\_

Observations

◆ \_\_\_\_\_

## MOYENS LOGISTIQUES QUI PEUVENT AIDER

Si je possède du matériel pouvant être utilisé en cas d'urgence (groupe électrogène, pompe à eau, une tronçonneuse...) et que je suis prêt à le mettre à disposition de la mairie ...je le dis aussi !

Nature

◇ \_\_\_\_\_

Lieu d'entrepôt

◇ \_\_\_\_\_

Observations

◇ \_\_\_\_\_

## MOYENS D'ACCUEIL ET DE RAVITAILLEMENT QUI PEUVENT AIDER

Si je peux mettre à disposition des chambres et/ou de la nourriture pour les personnes qui sont dans le besoin en temps de crise, je me manifeste !

Capacité d'hébergement

Oui  Non

Nombre de personnes

◇ \_\_\_\_\_

Capacité de ravitaillement

Oui  Non

Nombre de personnes

◇ \_\_\_\_\_

En cochant "oui", vous autorisez la commune à utiliser vos données dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde

Oui  Non

**NB :** Les informations fournies seront classées confidentielles et utilisées exclusivement par la mairie en cas de scénario critique. Conformément à la loi n°78-17 "Informatique et Libertés", vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier ou courriel à l'adresse de la mairie.



## RECENSEMENT DES PERSONNES SANS POSSIBILITE DE DEPLACEMENT AUTONOME

L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, feux de forêts, etc.) ou d'accident majeur peut mettre en danger les personnes « à risques » (personnes isolées, sénior, à mobilité réduite, sans véhicule etc.).

Si je fais partie de ces personnes ne pouvant pas me déplacer de manière autonome, je peux être recensé(e) au sein du Plan Communal de Sauvegarde afin d'optimiser le délai de prise en charge en cas de catastrophe naturelle.

Pour cela, il me suffit de me faire recenser au moyen du formulaire ci-dessous. Dans le cas où je suis dans l'incapacité de me rendre en mairie ou de le remplir, je peux faire appel à une tierce personne pour m'aider.

Si je ne suis pas personnellement concerné(e) ou intéressé(e) par ce dispositif mais si je connais autour de moi des personnes qui pourraient l'être, je leur transmets l'information.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES ISOLEES OU VULNERABLES	
Je soussigné(e) :	_____
Date de naissance :	_____
Adresse :	_____
Téléphone(s) :	_____
Personne à prévenir en cas d'urgence :	
Nom :	_____
Prénom :	_____
N° de téléphone mobile :	_____
Type(s) de vulnérabilité(s) (sans véhicule, mobilité réduite, fragilité....)	_____
Type(s) de dépendance(s) (médicale, soins...)	_____

**NB :** Les informations fournies seront classées confidentielles et utilisées exclusivement par la mairie en cas de scénario critique. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier ou courriel à l'adresse de la mairie.

## INSCRIPTION À LA TÉLÉALERTE

Comment serez-vous alerté ?  
Les alertes seront envoyées :  
Par SMS sur les numéros de téléphone mobile que vous aurez renseignés en vous inscrivant au service de télé-alerte ou par message vocal sur les numéros de téléphone fixe ou mobile que vous aurez renseignés ou qui se trouvent dans l'annuaire universel.

### INSCRIPTION EN LIGNE

Également possible sur le site internet du Rayol-Canadel :  
[www.rayol-canadel.fr/te-lealerte](http://www.rayol-canadel.fr/te-lealerte)



### BULLETIN

Vos données sont confidentielles et sont sécurisées dans l'outil de télé-alerte commercialisé par la société GEDICOM. Seuls les responsables du traitement des données sur votre commune et GEDICOM sont destinataires des données personnelles collectées. Elles ne seront utilisées que pour votre sécurité et vous alerter en cas de risque majeur.

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DU RAYOL-CANADEL-SUR-MER

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) : .....

Civilité :  Madame  Monsieur

Adresse au Rayol-Canadel-sur-Mer : .....

Il s'agit de :

ma résidence principale  ma résidence secondaire

mon lieu de travail

Souhaite m'inscrire au système de télé-alerte mis en place par la commune du Rayol-Canadel-sur-Mer.

Je communique mes coordonnées téléphoniques (appels en cascade) :

Téléphone 1 (numéro appelé en priorité) :

\_\_\_\_\_

Téléphone 2 (facultatif) : \_\_\_\_\_

Téléphone 3 (facultatif) : \_\_\_\_\_

E-mail (facultatif) : .....

Nombre de personnes dans le foyer\* (facultatif) : \_\_\_\_\_

Nombre d'étages, hors rez-de-chaussée\* (facultatif) : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous figurer dans la liste des personnes vulnérables de la commune ?\*  OUI  NON

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune du Rayol-Canadel-sur-Mer.

Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Etant donné le caractère imprévisible de certains risques majeurs, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la Ville, la commune du Rayol-Canadel-sur-Mer ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronées ou si j'ai mal compris le message.

Fait à .....

le .....

Signature

\* Ces informations peuvent être utiles en cas d'évacuation d'un quartier, pour informer les services de secours, et pour envoyer des messages d'alerte ciblés comme en période de canicule par exemple.